

Délégation départementale de la Charente

Cellule départementale d'appui

Tél. : 05 45 97 46 01
Mèl. : ars-dd16-alerte@ars.sante.fr

Bordeaux, le 17 juin 2021

Benoît Elleboode
Directeur général de l'ARS Nouvelle-Aquitaine

à

Madame Magali DEBATTE
Préfète de la Charente

Objet : Avis de l'ARS concernant la situation épidémiologique dans le département de la Charente

La loi n° 2021-689 du 31 mai 2021 relative à la gestion de la sortie de crise sanitaire est entrée en vigueur à compter du 3 juin dernier.

Elle est complétée par le décret modifié n° 2021-699 du 1^{er} juin dernier prescrivant les mesures générales nécessaires à la gestion de la sortie de la crise sanitaire.

Dans ce cadre légal et réglementaire renouvelé, les Préfets de département gardent la possibilité, lorsque les circonstances locales l'exigent, d'arrêter pour leur territoire les mesures nécessaires afin de contenir la propagation du virus.

A ce titre, l'ARS émet à votre attention un avis, caractérisant la situation sanitaire, afin d'éclairer les décisions que vous êtes amené à prendre en vue de limiter la circulation virale, au regard des circonstances.

A ce jour, sur la base des données consolidées au 16 juin 2021, la situation épidémiologique de la région Nouvelle-Aquitaine se traduit par :

- un niveau d'incidence en population générale en baisse, qui s'établit désormais à 32,9 pour 100 000 habitants pour la période du 7 au 13 juin (contre 47,9 pour 100 000 habitants pour la période du 1^{er} au 7 juin) ;
- un taux d'incidence pour les personnes âgées de 65 ans et plus qui baisse également et s'établit à 10,5 pour 100 000 habitants pour la même période (contre 15,1 pour 100 000 habitants pour la période du 1^{er} au 7 juin) ;
- un taux de positivité en population générale en baisse, qui s'établit désormais à 1,3 % ;
- un taux de positivité pour les personnes âgées de 65 ans et plus qui s'établit à 0,6% ;
- un nombre de patients hospitalisés pour COVID ressortant à 562 personnes, dont 60 en réanimation au 16 juin 2021 (contre 658 et 76 patients en réanimation pour la période du 1^{er} au 7 juin).

En ce qui concerne l'analyse de la situation épidémiologique de la COVID 19 par Santé Publique France dans le département de la Charente au 16 juin 2021, elle témoigne également d'une circulation virale du SARS COV-2 en baisse et fait apparaître les données suivantes :

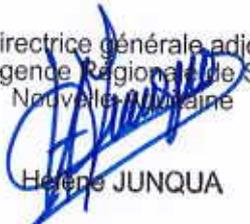
- un niveau d'incidence en population générale en baisse, qui s'établit désormais à 13,8 pour 100 000 habitants pour la période du 7 au 13 juin 2021 ;
- un taux d'incidence pour les personnes âgées de 65 ans et plus qui baisse également et s'établit à 2,2 pour 100 000 habitants pour la même période ;
- un taux de positivité en population générale en baisse, qui s'établit désormais à 0,9% ;
- un taux de positivité pour les personnes âgées de 65 ans et plus en baisse, qui s'établit à 0,2 % ;
- un nombre de patients hospitalisés pour COVID ressortant à 20 personnes, dont 3 en réanimation au 16 juin

La couverture vaccinale continue d'augmenter dans le département avec, au 7 juin 2021, 48,7 % de la population ayant reçu au moins une dose et 24,2 % disposant d'un schéma vaccinal complet, sans toutefois assurer l'immunité collective.

En conclusion, on assiste depuis une semaine à une nette baisse de la circulation virale du SARS-CoV-2 dans le département de la Charente.

Même si une vigilance doit être maintenue, il apparaît que devant cette situation épidémique en nette amélioration et suite aux récentes annonces gouvernementales, les mesures sanitaires de prévention sont susceptibles d'être assouplies, tout en recommandant le maintien de celles destinées à limiter la circulation virale et les situations où les gestes barrière ne peuvent être respectés.

La Directrice générale adjointe
de l'Agence Régionale de Santé
Nouvelle-Aquitaine



Helène JUNQUA